

Questions au Feuilleton

Ces pétitionnaires de la région d'Ottawa demandent au Parlement de se dissoudre pour permettre aux Canadiens d'accepter ou plutôt de rejeter, comme ils s'y attendent, cet accord avec les États-Unis à l'occasion d'élections générales.

● (1110)

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE IMMÉDIATEMENT DES MESURES POUR AIDER LES SANS-ABRI

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition signée par des habitants de Kingston, en Ontario, de Cornerbrook et d'Irishtown, à Terre-Neuve, et de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Ils font remarquer que plus de 100 000 Canadiens étaient sans abri l'an dernier, qu'un nombre croissant de jeunes, de femmes et de familles entières sont dans la rue, que le nombre de logements à prix abordable diminue graduellement et que le gouvernement n'a encore pris aucune nouvelle mesure pour aider les sans-abri.

C'est pour ces raisons, parmi bien d'autres, que les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'agir immédiatement et de prendre les mesures nécessaires afin que tous les Canadiens vivent dans des logements adéquats et salubres et aient accès à un programme de réinsertion sociale leur permettant de réintégrer dignement la société canadienne.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 249.

[Texte]

L'ACDI—M. JEAN-PAUL RAYMOND

Question n° 249—**M. Boudria:**

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a-t-elle déjà payé un ou des voyages à l'étranger à M. Jean-Paul Raymond ou à un ou plusieurs autres membres du Comité d'information et d'animation communautaire et, dans l'affirmative, pour chaque voyage, quel en était a) la destination, b) le but, c) le coût, par personne?

Mme Monique Landry (ministre des Relations extérieures): L'Agence canadienne de développement international (ACDI) n'a pas payé de voyage à l'étranger pour M. Jean-Paul Raymond ou pour des membres du Comité d'information et d'animation communautaire.

[Traduction]

M. le Président: On a répondu à la question mentionnée par le secrétaire parlementaire.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président,

si la question n° 226 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre que la question n° 226 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES MAISONS DE TRANSITION OU LES CENTRES DE DÉTRESSE À L'INTENTION DES FEMMES

Question n° 226—**M. Howie:**

1. A la dernière date pour laquelle ces chiffres sont disponibles, combien existait-il au Canada de maisons de transition ou de centres de détresse à l'intention des femmes?

2. Certains de ces établissements ont-ils reçu une aide du gouvernement?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. le Président: Les autres questions restent-elles au Feuilleton?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI DE 1988-89 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 29 février, de la motion de M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le projet de loi C-109, portant pouvoir d'emprunt, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, en présentant le projet de loi C-109, le gouvernement demande au Parlement de lui accorder l'autorisation d'emprunter 25 milliards de dollars. Jusqu'ici, nous avons consacré au total quatre heures et cinquante-cinq minutes de débat au projet de loi, ce qui représente un peu moins de 5 milliards de dollars l'heure. Très franchement, en considérant l'orientation générale—ou plutôt le manque d'orientation générale—des programmes du gouvernement, je ne trouve pas, en tant que citoyenne chargée de représenter mes électeurs, que le gouvernement a gagné le droit de demander 25 milliards de dollars.

Il y a de nombreux domaines où le gouvernement aurait dû intervenir, mais ne l'a pas fait. Le problème le plus récent au sujet duquel il a renoncé à toute forme de leadership est la situation que crée le jugement de la Cour suprême concernant l'avortement.

Au lieu de prendre les choses en main et d'aborder de front ce problème extrêmement épineux, le gouvernement s'est simplement déchargé de ses responsabilités sur les provinces. Ce faisant, le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) ont permis que le chaos s'installe dans le pays parce qu'ils n'ont pas le courage de présenter à la Chambre des mesures législatives traitant de ce problème qui revêt tant d'importance pour les Canadiens. Voilà un domaine où le gouvernement a complètement échoué, et c'est loin d'être le seul.